**Motion des enseignants**

**CA du mardi 26 septembre 2017**

Les enseignants du lycée Marcel Sembat, ayant appris le risque de non renouvellement des personnels en contrats aidés sur la cité scolaire Sembat Seguin, tenons à alerter le rectorat quant aux conséquences sur les conditions d’accueil de nos élèves.

Depuis quelques années la cité scolaire a connu une forte hausse des effectifs, ainsi qu’une augmentation des incidents graves. La baisse annoncée des personnels travaillant à la vie scolaire ne permettra plus d’assurer les missions de surveillances et d’encadrement des élèves. Le contrôle accru des entrées de l’établissement dans le contexte actuel ne peut être mis en défaut, cela impliquera de diminuer à l’avenir la présence des adultes dans les couloirs lors des déplacements des élèves, ainsi que l’ouverture de lieux de détente ou de salles d’études.
L’encadrement des élèves, l’ouverture du foyer des élèves en présence d’un adulte sont dans notre établissement des outils importants pour le maintien d’un climat scolaire le plus serein possible.

C’est pourquoi nous demandons la prolongation des contrats CUI pour les personnels concernés sur la cité scolaire Sembat Seguin, ou le recrutement de personnel en contrat statutaire d’AED en nombre équivalent.

Les enseignants de la cité scolaire Sembat Seguin